

Rencontre internationale de prière pour la paix « Oser la paix »

Forum "Les perspectives du dialogue islamo-chrétien, à 60 ans de la déclaration *Nostra Aetate* du Concile Vatican II"

Rome, le 27 octobre 2025

Le dialogue entre catholiques et musulmans

Jean-Pierre Delville, évêque de Liège

Il y a 60 ans, le Concile Vatican II publiait la déclaration *Nostra aetate*, consacrée au dialogue entre l'Église catholique et les autres religions. Elle exprimait une estime particulière pour l'islam, soulignant les points communs comme l'adoration du Dieu unique et le recours à la prière, à l'aumône et au jeûne. Le texte encourage le dialogue interreligieux et la connaissance mutuelle entre catholiques et musulmans. Il a donc ouvert la porte à des progrès dans ce dialogue.

Désormais, le dialogue entre catholiques et musulmans est basé sur un texte fondamental, le *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune*, qui a été signé par le pape François, chef de l'Église catholique, et l'imam Ahmad Al-Tayyeb, recteur de l'Université al-Ahzar du Caire, à Abou Dhabi, le 4 février 2019. Il est toujours d'actualité.

Dans sa lettre encyclique sur la fraternité, *Fratelli tutti*, le pape François décrit la genèse de ce document : « Je me suis particulièrement senti encouragé par le Grand Iman Ahmad Al-Tayyeb que j'ai rencontré à Abou Dhabi pour rappeler que Dieu 'a créé tous les êtres humains égaux en droits, en devoirs et en dignité, et les a appelés à coexister comme des frères entre eux'. Ce n'était pas un simple acte diplomatique, mais une réflexion faite dans le dialogue et fondée sur un engagement commun¹ ».

Cette rencontre a eu lieu le 23 mai 2016. À cette visite répond le 28 avril 2017 la visite du pape à l'Université al-Azhar. Le 4 février 2019, Ahmed el-Tayeb rencontre de nouveau le pape François à Abou Dhabi et signe avec lui le *Document sur la fraternité humaine*. C'était la première fois qu'un pape dans un État de la péninsule arabique. Pour la diplomatie émiratie, qui était à l'initiative de l'invitation, c'était une manière de se manifester par sa tolérance.

Ce texte a par la suite inspiré la résolution des Nations Unies, qui a désigné le 4 février comme Journée internationale de la fraternité humaine. C'est la première fois dans l'histoire qu'un pape catholique, le principal leader chrétien dans le monde, signait une déclaration commune avec un des principaux leaders de l'islam.

Je voudrais parcourir avec vous les lignes principales de ce document, qui reste d'actualité et doit être beaucoup travaillé pour être appliqué aujourd'hui. Dans la Préface², les auteurs annoncent leur thèse : il s'agit de travailler à la fraternité universelle. Ils précisent ensuite ceci : « Au nom de Dieu qui a créé tous les êtres humains égaux en droits [...], et au nom des pauvres,

¹ *Fratelli tutti*, 3 octobre 2020, § 5.

² *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune*, 4 février 2019, Abou Dhabi, p. 1 (https://www.vatican.va/content/francesco/fr/travels/2019/outside/documents/papa-francesco_20190204_documento-fratellanza-umana.html).

des personnes dans la misère, dans le besoin et des exclus que Dieu a commandé de secourir comme un devoir demandé à tous les hommes [...] l'Université Al-Azhar al-Sharif et l'Eglise catholique déclarent adopter la culture du dialogue comme chemin³ ». Le pape François et l'imam Al-Tayyeb ajoutent : « nous demandons à nous-mêmes et aux Leaders du monde, aux artisans de la politique internationale et de l'économie mondiale, de s'engager sérieusement pour répandre la culture de la tolérance, de la coexistence et de la paix; d'intervenir, dès que possible, pour arrêter l'effusion de sang innocent, et de mettre fin aux guerres, aux conflits, à la dégradation environnementale et au déclin culturel et moral que le monde vit actuellement ». Le document est donc destiné spécialement à tous les responsables politiques de notre terre.

Il souligne que la dégradation de la situation de l'humanité est due à deux causes, liées entre elles : l'éloignement des valeurs religieuses⁴ et la détérioration de l'éthique, ce qui conduit soit à l'athéisme, soit à l'intégrisme religieux. Le document constate la présence de guerres locales nombreuses. Cela ressemble à une troisième Guerre mondiale par morceaux. Cela amène « d'énormes quantités de malades, de personnes dans le besoin et de morts, causant des crises létales dont sont victimes divers pays ». Pour contrer cela, il faut réveiller le sens religieux et croire en Dieu qui donne la vie. Donc, dit le document : « nous condamnons toutes les pratiques qui menacent la vie comme les génocides, les actes terroristes, les déplacements forcés, le trafic d'organes humains, l'avortement et l'euthanasie et les politiques qui soutiennent tout cela⁵ ». La famille est donc importante, comme noyau de la société. La religion refuse aussi la violence : « Nous déclarons – fermement – que les religions n'incitent jamais à la guerre et ne sollicitent pas des sentiments de haine, d'hostilité, d'extrémisme, ni n'invitent à la violence ou à l'effusion de sang⁶ ».

Sur base de ces principes, le Document énonce douze convictions qui sont communes à l'islam et au christianisme⁷.

1. Les *religions* nous invitent à la paix et à la fraternité.
2. « La *liberté* est un droit de toute personne : chacune jouit de la liberté de croyance, de pensée, d'expression et d'action. Le pluralisme et les diversités de religion, de couleur, de sexe, de race et de langue sont une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains ».
3. « La *justice* basée sur la miséricorde est le chemin à parcourir ».
4. Le *dialogue* et la culture de la tolérance réduisent les problèmes.
5. « Le *dialogue entre les croyants* consiste à se rencontrer dans l'énorme espace des valeurs spirituelles, humaines et sociales communes ».
6. « La protection des *lieux de culte* – temples, églises et mosquées – est un devoir garanti par les religions⁸ ».

³ Document d'Abou Dhabi, p. 2.

⁴ Document d'Abou Dhabi, p. 3.

⁵ Document d'Abou Dhabi, p. 4.

⁶ Document d'Abou Dhabi, p. 4.

⁷ Document d'Abou Dhabi, p. 4.

⁸ Document d'Abou Dhabi, p. 5.

7. « Le *terrorisme* détestable qui menace la sécurité des personnes, aussi bien en Orient qu'en Occident, au Nord ou au Sud, répandant panique, terreur ou pessimisme n'est pas dû à la religion – même si les terroristes l'instrumentalisent – mais est dû à l'accumulation d'interprétations erronées des textes religieux, aux politiques de faim, de pauvreté, d'injustice, d'oppression, d'arrogance ».

8. « Le concept de *citoyenneté* se base sur l'égalité des droits et des devoirs à l'ombre de laquelle tous jouissent de la justice. Il faut renoncer à l'usage discriminatoire du terme *minorités* ».

9. « La relation entre *Occident et Orient* est une indiscutable et réciproque nécessité ».

10. « C'est une nécessité indispensable de reconnaître le droit de la *femme* à l'instruction, au travail, à l'exercice de ses droits politiques ».

11. « La défense des droits fondamentaux des *enfants* à grandir dans un milieu familial [...] est un devoir ».

12. « La protection des droits des *personnes âgées*, des faibles, des handicapés et des opprimés est une exigence religieuse et sociale⁹ ».

Le document conclut en se promettant de répandre partout ces convictions : « À cette fin, l'Église catholique et Al-Azhar, par leur coopération commune, déclarent et promettent de porter ce Document aux Autorités, aux Leaders influents, aux hommes de religion du monde entier, aux organisations régionales et internationales compétentes, aux organisations de la société civile, aux institutions religieuses et aux leaders de la pensée ; et de s'engager à la diffusion des principes de cette Déclaration à tous les niveaux régionaux et internationaux ».

Dans cette perspective, le diocèse de Liège invite chaque année les responsables de mosquées de la province à un *iftar*, c'est-à-dire à un souper de rupture du jeûne, à l'évêché. C'est l'occasion d'une connaissance mutuelle dans la cordialité. Depuis quatre ans, le repas est précédé d'une brève conférence à deux voix, une chrétienne et une musulmane, sur un thème commun. On a ainsi abordé la miséricorde de Dieu, le démarche du pèlerinage, le sens de l'espérance. C'est toujours l'occasion de découvrir un point-de-vue nouveau sur un thème connu. Plusieurs fois, c'est une femme qui s'est exprimée au nom des musulmans. Le souper permet de réunir des responsables de communautés très différentes : marocaine, algérienne, turque, belge, sénégalaise, bosniaque,... Ainsi, le repas d'*iftar* est un espace de découverte mutuelle.

Cette découverte mutuelle, c'est aussi ce que nous faisons ici aujourd'hui à Rome!

Merci pour votre écoute et votre engagement!

⁹ Document d'Abou Dhabi, p. 6.